



**Secteur Fédéral CGT des Cheminots
de la région Nord-Pas de Calais**

**Les Risques Psycho-Sociaux s'intensifient, les cheminots souffrent
L'entreprise est responsable de ce mal-être !!!**

La CGT et l'ensemble des organisations syndicales ont, en responsabilité, déposé un Droit d'Alerte concernant les Risques Psycho-Sociaux générés par la future mise en place du projet « commande du personnel » sur la région Hauts de France.

Afin d'obliger la direction à éliminer ces risques, l'ensemble des organisations syndicales ont exigé un CSE Extra.

Pour la CGT, il est urgent d'agir pour faire cesser cette souffrance.

**L'entreprise mène
à marche forcée
son démantèlement !!!**

Pas une semaine sans un nouveau dossier de restructuration, pas une semaine sans une suppression de postes, pas une semaine sans une réorganisation.

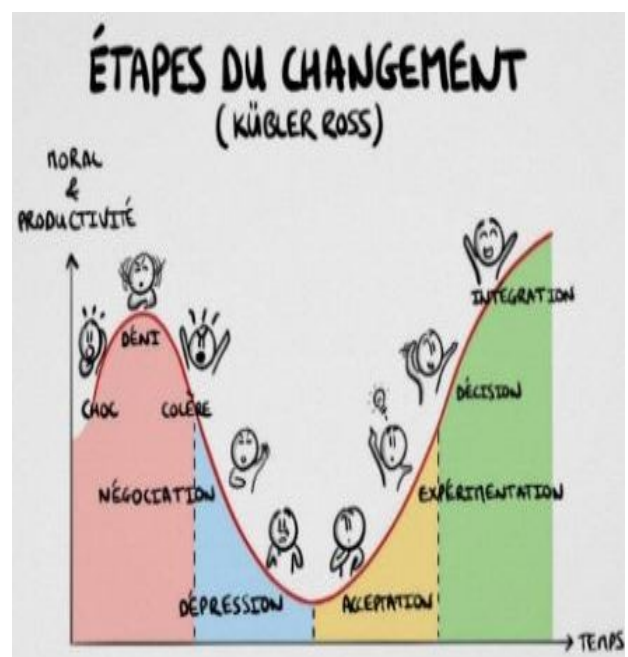
La CGT affirme qu'une politique d'entreprise menée tambour battant, sans réelle concertation, sans aucune réponse aux inquiétudes des Cheminots, est la principale cause du mal être au travail.

Le nombre de témoignages d'agents en souffrance physique et psychologique dans de nombreux chantiers suite à la pré-annonce d'une énième restructuration concernant l'évolution du dispositif de commande du personnel au TER HDF nous alerte, nous inquiète et du coup, en responsabilité, nous oblige à réagir afin de protéger les agents.

C'est pourquoi, la CGT a proposé aux élus et mandatés du CSE TER

HDF, le dépôt d'un Droit d'Alerte sur les Risques Psychosociaux, action réalisée le 08 décembre dernier. Suite à l'enquête immédiate, le désaccord sur les mesures prises demeurent. Un CSE extra a donc eu lieu à la demande de 4 organisations syndicales le 17 décembre 2020.

Force est de constater que l'entreprise est consciente de la situation mais ne fera rien de plus que ce qu'elle fait déjà, c'est-à-dire continuer la destruction des postes, des métiers, de l'entreprise publique.



Elle pense peut être trouver des solutions miracles telles que faire appel à des sophrologues, ou encore faire appel à un cabinet d'expertise pour l'accompagner dans la conduite de ce projet et du coup tenter de faire passer la pilule.

Comme si changer la couleur des murs pouvait faire disparaître le mal être, permettant ainsi de continuer, en toute impunité à faire du fric sur la santé des Cheminots et faire de la productivité.

La CGT ne tombera pas dans le piège de l'accompagnement des projets néfastes de l'entreprise.

D'ailleurs, l'ensemble des organisations syndicales avait refusé de s'associer avec elle lors d'une première rencontre arguant qu'il n'y avait aucune marge de manœuvre pour les O.S quant au cahier des charges proposé au cabinet d'expertise et aucune marge de manœuvre quant à la modification du projet de réorganisation.



Le positionnement de la CGT ne change pas en fonction du sens du vent, contrairement à d'autres !!!

Participer aux cotés de l'entreprise et du cabinet d'expertise ne ferait que cautionner et admettre la suppression de nombreux agents et postes ainsi qu'une destruction un peu plus de l'entreprise publique.

La direction a bien précisé qu'elle ne changerait pas le sens de sa réorganisation, ce qui est prévu sera effectué !!!

Dès lors, pourquoi collaborer avec eux si ce n'est que pour leur donner bonne conscience ou l'illusion qu'ils agissent sur l'élimination des RPS !!!

La CGT continuera de combattre ce projet comme tout les autres dès lors qu'ils n'améliorent pas les conditions de travail ou l'emploi.

Ce CSE Extra vient confirmer ce que l'on pense et dénonce depuis longtemps: la direction avance seule, détruit les postes, les métiers, le service public et pulvérise l'entreprise !!!

ENSEMBLE COMBATTONS CES PROJETS NÉFASTES.

LA REGRESSION SOCIALE NE SE NÉGOCIE PAS, ELLE SE COMBAT !!!